

---

mercredi 25/11/2009 – n°66

---

## Bernard Perrut lance "un appel aux maires de France" pour l'emploi des jeunes

**>> En ouverture de la réunion du bureau du Conseil national des missions locales, le 24 novembre à l'Assemblée nationale, le député-maire de Villefranche-sur-Saône a renouvelé l'appel, lancé lors du congrès des maires la semaine dernière « En tant que président du Conseil national des missions locales, qui accueilleront plus d'un million de jeunes en 2009, et dans cette période difficile où la lutte contre le chômage est une priorité, je lance un appel aux maires de France afin que chaque commune crée au moins un emploi pour un jeune dans le cadre des "contrats aidés" par l'État, soit 36000 jeunes qui seront accompagnés, formés, et guidés vers un emploi ».**

Les missions locales sont actuellement mobilisées dans la promotion du CAE passerelle qui a pour objectif de permettre aux jeunes d'acquérir une première expérience professionnelle, dont les compétences seront transférables dans le secteur marchand.

► [Voir la fiche CAE passerelle des missions locales du Nord Pas-de-Calais](#)

**>> Auteur d'un avis budgétaire sur la question de l'emploi des jeunes, Bernard Perrut a présenté les financements des missions locales prévus par l'Etat dans le projet de loi de finances 2010.**

► [Voir le Communiqué du CNML n°65 et l'Avis du député Bernard Perrut sur le projet de loi de finances 2010, Travail et Emploi](#)

179,6 M€ sont prévus dans le programme 102 « Accès et retour à l'emploi » pour les missions locales, contre 162,6 M€. Cette augmentation doit permettre la prise en charge par l'Etat, de financements du Fonds social européen. Le secrétaire d'Etat à l'emploi, Laurent Wauquiez avait souhaité cette mesure, qui simplifie la gestion des missions locales et clarifie les financements européens.

Le projet de loi de finances, adopté le 17 novembre dernier, prévoit également l'ouverture du RSA aux jeunes actifs accompagnés par les missions locales [Article 59 quater (nouveau)].

► [Le texte adopté n°360 – Projet de loi de finances pour 2010](#)

**>> Également lors de cette réunion, le vice-président du CNML, Gérard Willmann, qui préside le groupe de travail chargé d'élaborer le nouvel accord-cadre entre le CNML, Pôle emploi et l'État, a précisé les objectifs et moyens de ce partenariat : en 2010, 150 000 jeunes seront accompagnés par les missions locales pour le compte de Pôle emploi (cotraitance). En contrepartie, Pôle emploi apportera son concours financier à hauteur de 34,5 M€ aux missions locales. 325 postes affectés par Pôle emploi viendront compléter ce financement. Le texte l'accord-cadre a été validé par le bureau. Il sera soumis au conseil d'administration de Pôle emploi le 18 décembre prochain.**



Contact : Yves Auton, chargé de communication. 01 57 33 81 91 - [yves.auton@finances.gouv.fr](mailto:yves.auton@finances.gouv.fr)